



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question au Gouvernement n° 2669

[Texte de la question](#)

RÉFORME DU COLLÈGE

M. le président. La parole est à M. Erwann Binet, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Erwann Binet. Madame la ministre de l'éducation nationale, depuis de nombreuses années, les avis et les rapports se rejoignent pour demander une profonde réforme du collège. En effet, le nombre d'élèves en difficulté à la fin de la troisième ne cesse d'augmenter depuis quinze ans. Entre 2000 et 2012, le nombre des élèves ayant des difficultés en compréhension de l'écrit a augmenté de 3,7 points ; le nombre de ceux rencontrant des difficultés en mathématiques s'est accru de six points. Le constat est le même en histoire-géographie et en langues vivantes.

Pire, l'organisation actuelle du collège alimente les difficultés. Douze pour cent des élèves entrant en sixième ne maîtrisent pas les compétences de base attendues en français ; ils sont le double à la sortie du collège. En mathématiques, 9 % ne maîtrisent pas les bases attendues en CM2 ; ils sont 13 % en troisième. Les études montrent également que les collégiens disent s'ennuyer davantage que les écoliers, qu'ils sollicitent moins l'aide de leurs enseignants et qu'ils participent moins.

De surcroît, le fossé n'a jamais été aussi grand entre les bons élèves et ceux qui se trouvent en échec et les origines sociales pèsent plus que par le passé sur la réussite scolaire.

Il est nécessaire aujourd'hui de substituer au collège unique le collégien unique. Nous devons adapter le cadre général, aujourd'hui uniforme, à la singularité des élèves. Nombre d'établissements s'engagent déjà dans cette voie. Les initiatives des enseignants pour accompagner chaque élève vers la réussite se multiplient. Vous proposez, madame la ministre, de laisser davantage de place à ces initiatives, de tenir compte des spécificités de chaque élève et de réformer à la fois les programmes, pour garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux, et les méthodes d'apprentissage. Madame la ministre, quelle nouvelle organisation engagerez-vous pour nos collèges et dans quelles conditions allez-vous la mettre en œuvre ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député Binet, votre constat sombre et sans appel est assez unanimement partagé : le collège ne remplit pas suffisamment bien ses fonctions aujourd'hui pour toute une partie des élèves, auxquels on ne peut pas rester indifférent. On ne peut pas voir sans réagir les résultats se dégrader ces dernières années alors qu'ils s'améliorent dans les pays voisins.

Ce gouvernement a fait de l'éducation sa priorité. Après s'être attaqué à l'école primaire, qui est la base de tout, le temps est venu de réformer profondément le collège, et de le faire comme nous le faisons, de façon globale, en s'attaquant à la fois au fond, c'est-à-dire aux programmes, qui seront révisés pour la rentrée 2016, mais aussi aux pratiques pédagogiques – c'est l'objet de cette réforme – et à l'évaluation du brevet, qui sera également réformée.

Nous le ferons de façon pragmatique, vous l'avez dit, c'est-à-dire non pas en imposant un modèle théorique depuis la rue de Grenelle, mais en s'inspirant de tout ce qui a été inventé par les équipes enseignantes elles-mêmes sur le terrain et qui a rencontré le succès.

Le but est de faire en sorte que les enfants apprennent mieux pour réussir mieux, en acquérant ces fondamentaux que sont le français, les maths, l'histoire-géo, avec des programmes réformés pour hiérarchiser les priorités ; avec aussi une autre façon de travailler : l'interdisciplinarité. L'interdisciplinarité n'est pas un gros mot puisque cela veut dire permettre aux enfants de comprendre ce qu'ils sont en train d'apprendre en croisant les disciplines et en conduisant des projets en collectif. Un enfant qui ne comprend pas grand-chose aux mathématiques ou à la géographie, si on le fait travailler autour du changement climatique (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), autour d'un projet qui l'intéresse, il sera amené, sans doute, à comprendre le sens et l'utilité de ces connaissances.

Le deuxième point important de cette réforme, c'est l'accompagnement personnalisé. Chaque collégien étant unique, comme vous l'avez dit, il faut cesser de proposer exactement le même format à tous les collégiens et les aider à acquérir des méthodes de travail – trois heures y seront spécifiquement consacrées en sixième notamment. Enfin, tous les enseignants savent combien il est utile d'enseigner à de petits groupes, à de petits effectifs. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Erwann Binet](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2669

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 mars 2015](#)